

DECISION N° 0000023 /D/MINMAP/CAB DU 125 JAN 2021
Portant désignation des responsables à titre intérimaire dans les Services Centraux du
Ministère des Marchés Publics

**LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES
MARCHES PUBLICS,**

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°94/199 du 07 octobre 1994 portant statut général de la Fonction Publique de l'Etat, modifié et complété par le décret n°2000/287 du 12 octobre 2000 ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2020/802 du 30 décembre 2020 portant harmonisation de l'âge de départ à la retraite des fonctionnaires ;
Vu le décret n°7951/PM du 30 décembre 2020 portant harmonisation de l'âge de départ à la retraite des agents de l'État relevant du Code du travail ;
Vu l'Instruction Générale n°002 du 04 juin 1998 relative à l'organisation du travail gouvernemental ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 12 novembre 2015 relative à la cessation de service des agents publics admis à faire valoir leurs droits à la retraite ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, désignés à titre intérimaire aux postes de responsabilité ci-après dans les Services Centraux du Ministère des Marchés Publics :

A- INSPECTION GÉNÉRALE

Inspecteurs chargés des Contrôles des Marchés Publics

Inspecteur n°1 par intérim : Madame KEMSE ABAKAR, Administrateur du travail et de la Prévoyance Sociale, précédemment Chargé d'Études N°5 à la Direction des Marchés des Services et Prestations Intellectuelles, en remplacement de Madame SAIBOU née ASTA-WABI MANA, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

B. SECRETARIAT GENERAL

Sous-Direction de la Documentation et des Archives

Service du Fichier et des Archives

Chef de Service par intérim : Madame DJOTIO née BISSOHONG Adèle Armelle, Inspecteur Principal de la Documentation, précédemment Chef de Bureau du Classement, en remplacement de Madame KEUYANTSAP née MATO SA'A Evelyne, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Service de la Documentation

Bureau du Classement

Chef de Bureau par intérim : Madame AKOUNOU ELOUNDOU Mireille, Cadre Contractuelle d'Administration, précédemment en service à la Sous-Direction de la Documentation et des Archives, en remplacement de Madame DJOTIO née BISSOHONG Adèle Armelle, appelée à d'autres fonctions.

C. DIVISION DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE

Chef de Division par intérim : Monsieur NYONGORO Aristide Alain, Ingénieur d'application de la statistique, précédemment Chef de Cellule des Statistiques, en remplacement de Monsieur MAKEK Félix, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Cellule des Statistiques

Chef de Cellule par intérim : Monsieur DJOUFACK Donald, Ingénieur Statisticien Économiste, précédemment en service à la Division des Études et de la Prospective, en remplacement de Monsieur NYONGORO Aristide Alain, appelé à d'autres fonctions.

D. DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Directeur par intérim : Monsieur MOUSSA ABOUBAKAR, Professeur des Lycées d'Enseignement Général, cumulativement avec ses fonctions de Sous-Directeur des Équipements et de la Maintenance, en remplacement de Monsieur DJEDOUA Emmanuel, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2 : L'intérim visé à l'article 1^{er} ci-dessus cesse de plein droit, dès la nomination des responsables titulaires par l'autorité de nomination.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera. /-

Copie :

- MINETAT/SG/PR
- SG/PM
- SG/MINMAP
- IG
- DG
- DAG
- Intéressés
- Chrono
- Archives.

Yaoundé, le 12 5 JAN

LE MINISTRE DELEGUE,



IBRAHIM TALBA MALLA